

Catégorie	ID Projet	Description	Responsables et partenaires	Budget estimé/établissement	Potentiel de réduction GES	ID Actions	Échéancier										
							Été 2023	Automne 2023	Hiver 2024	Printemps 2024	Été - Automne 2024	2025	2026	2027	2028 et subséquent		
1. Énergie et chauffage	1.1 Optimisation énergétique	L'optimisation du système actuel pourrait être réalisée pour réduire la consommation énergétique du bâtiment. L'optimisation traite des cycles de chauffage et de climatisation et identifie les bonnes pratiques pour obtenir le meilleur rendement possible des équipements existants. Pour l'électrifié, cela peut se faire par des équipements energy star ou des éclairages LED.	Interne : Direction générale, Gestion des bâtiments, Partenaire suggéré : Spécialiste en systèmes de chauffage.	Dépense : 2 000 \$ à 15 000 \$. Économie : 5 % à 10 % des dépenses en gaz naturel et électrique.	5 % à 10 % par poste d'émission.	1.1.1	Sélection du fournisseur de service et attribution du mandat.			Un bâtiment par année / à budgéter.							
						1.1.2	Inspection des équipements par le personnel qualifié.			Un bâtiment par année / à budgéter.							
						1.1.3	Ajustement des équipements en fonction des optimisations proposées.			Un bâtiment par année / à budgéter.							
						1.1.4	Suivi et vérification de la performance.										
						1.2.1	Évaluation de l'état et des interventions nécessaires et recommandées sur chaque système de climatisation et de réfrigération.	En continu.									
						1.2.2	Remplacement des équipements désuets par des équipements à fluides frigorigènes à faible potentiel de réchauffement planétaire.	En continu.									
	1.2 Entretien des équipements frigorigènes	L'entretien régulier des systèmes de climatisation permet de s'assurer que ceux-ci n'ont pas de fuites et ne libèrent pas de fluide frigorigène. Le suivi permet également d'identifier les équipements défectueux et mieux planifier leur remplacement. Dans certains cas, il est possible de remplacer les fluides frigorigènes existants par des fluides à plus faible potentiel de réchauffement global (ex. : CO2).	Interne : Direction générale.	Dépense : Variable selon les remplacements. Économie : Économie potentielle d'électricité en fonction de l'efficacité accrue des nouveaux équipements.	2 % à 5 % par poste d'émission.	1.2.3	Entretien assidu des équipements.	En continu.									
						1.3.1	Sélection du fournisseur de service et attribution du mandat.			Évaluer un bâtiment par année / à budgéter.							
						1.3.2	Inspection et caractérisation du bâtiment par le fournisseur de service.			Évaluer un bâtiment par année / à budgéter.							
	1.3 Audit énergétique	Un audit énergétique permet de caractériser la performance énergétique d'un bâtiment et de proposer des améliorations innovantes en matière d'isolation, d'optimisation, de récupération de chaleur et d'énergie renouvelables. Dépendamment des projets découlant de cette analyse, des gains énergétiques considérables peuvent être atteints.	Interne : Direction générale, Gestion des bâtiments, Partenaire suggéré : Consultant en efficacité énergétique.	Dépense : 5 000 \$ à 15 000 \$ par bâtiment. Économie: Économie annuelle en énergie (à déterminer).	Audit : 0 % Projets subséquents : 5 % à 30 % par poste d'émission.	1.3.3	Identification des améliorations possibles à court, moyen et long terme.			Évaluer un bâtiment par année / à budgéter.							
						1.3.4	Mise en œuvre des projets proposés.			En continu.							
						1.3.5	Suivi et vérification de la performance.			En continu.							

Catégorie	ID Projet	Description	Responsables et partenaires	Budget estimé/établissement	Potentiel de réduction GES	ID	Actions	Échéancier							
								Été 2023	Automne 2023	Hiver 2024	Printemps 2024	Été - Automne 2024	2025	2026	2027
1.4 Substitution énergétique		Les systèmes de chauffage au mazout et au gaz naturel pourraient être substitués par des sources à faible empreinte carbone, comme l'électricité ou la biomasse. Ainsi, il sera nécessaire d'évaluer les équipements existants et les options de substitution disponibles.	Interne : Direction générale, Gestion des bâtiments. Partenaire suggéré : Spécialiste en systèmes de chauffage.	Dépense : Plus de 50 000 \$ par système. Économie : 5 % à 25 % des dépenses en gaz naturel et mazout.	25 % à 100 % par poste d'émission.	1.5.1	Recensement des équipements existants et évaluation de la capacité.								
						1.4.2	Identification des technologies possibles, des subventions et du Retour sur Investissement (ROI).								
						1.4.3	Installation graduelle des technologies choisies pour chaque bâtiment.								
1.5 Production d'énergie renouvelable		La production d'énergie renouvelable sur place permettrait de réduire les coûts et les émissions GES liés à ce poste d'émissions. Les énergies renouvelables actuellement disponibles consistent à l'énergie solaire photovoltaïque et thermique et la géothermie.	Interne : Direction générale, Gestion des bâtiments. Partenaire suggéré : Consultant spécialisé en énergie renouvelable (solaire et géothermie).	Dépense : Plus de 100 000 \$ par bâtiment, à déterminer (prix très variable en fonction de la technologie sélectionnée). Économie : 10 % à 100 % des dépenses en gaz naturel et électricité (selon les installations).	10 % à 100 % par poste d'émission (selon les installations).	1.5.1	Évaluation et comparaison des différentes technologies accessibles. Étude de faisabilité et Retour sur Investissement (ROI) par bâtiment.								
						1.5.2	Installation graduelle des technologies choisies pour chaque bâtiment.								

Catégorie	ID	Projet	Description	Responsables et partenaires	Budget estimés/établissement	Potentiel de réduction GES	ID	Actions	Échéancier							
									Été 2023	Automne 2023	Hiver 2024	Printemps 2024	Été - Automne 2024	2025	2026	2027
2. Transports	2.1	Plateforme de covoiturage	En mettant en commun les informations des employés, tout en mentionnant les avantages du covoiturage, il sera possible de prêter la covoiturage entre les employés. La plateforme peut prendre plusieurs formes, soit un groupe de réseaux sociaux, un groupe de discussion interne, une application dédiée ou ...	Interne : Direction générale et Ressources humaines, comité développement durable.	Dépense : Nulle. Économie : Nulle.	5 % à 25 % par poste d'émission selon le niveau d'adoption de la mesure.	2.1.1	Identifier les besoins actuels et futurs en matière de transport individuel par les employés.	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	
									2.1.2	Identifier les différentes options de mise en relation entre les employés auprès de différentes plateformes disponibles.	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu
											2.1.3	Mise en place de la plateforme, communication interne et promotion auprès des employés.	En continu	En continu	En continu	En continu
	2.2	Installation de supports à vélo et douches	En assurant l'accessibilité et la convivialité des installations reliées à l'usage du vélo pour les déplacements des employés, il sera possible de bonifier leur utilisation.	Interne : Gestion des bâtiments.	Dépense : 500 \$ à 5 000 \$ par support, selon la taille et le type. Plus de 10 000 \$ pour l'aménagement de douches et de vestiaires. Économie : Nulle.	5 % à 25 % par poste d'émission selon le niveau d'adoption de la mesure.	2.2.1	Évaluer les besoins actuels et futurs en termes de déplacement actif des employés.	En continu	En continu			En continu	En continu	En continu	
									2.2.2	Évaluer les supports étant les plus adaptés, pour chaque bâtiment et selon les besoins. Évaluation des besoins en matière de vestiaires accessibles aux employés.	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	
											2.2.3	Mise en place des nouveaux supports et vestiaires et informer le personnel. Promouvoir l'utilisation du transport actif.	En continu	En continu	En continu	En continu
									2.3	Remplacement des outillages à l'électricité			Les petits équipements et outillages sont, en plus d'une source de gaz à effet de serre notable, une source très importante de polluants atmosphériques. Leur remplacement par des équipements électriques permet de réduire cette empreinte.	Interne : Travaux publics.	Économie : 1 000 \$ d'économie de carburant par année.	10 % à 100 % par poste d'émission, selon le nombre d'équipements acquis.
	2.3.2	Acquisition graduelle des équipements mobiles zéro émission et adaptation des méthodes de travail selon la capacité des équipements. Sensibilisation des employés.	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu									
			2.4	Installation de bornes électriques	En augmentant le nombre de bornes disponibles aux employés et aux citoyens, il sera possible de faciliter l'électrification de la flotte.	Interne : Gestion des bâtiments. Partenaire suggéré : Electricien spécialisé en installation de bornes.	Dépense : 0 \$ à 5 000 \$ / borne (dépense pour l'installation de nouvelles bornes). Économie : 0 \$, potentiel revenu pour le service de recharge au public (1 \$ à 3 \$/h pour bornes niveau 2).	5 % à 20 % par poste d'émission des déplacements domicile-travail et des déplacements dans le cadre du travail.			2.4.1	Évaluer la demande du personnel et des citoyens par rapport aux véhicules électriques.				
	2.4.2	Évaluer les bornes étant les plus adaptées, pour chaque bâtiment et selon les besoins.							En continu	En continu			En continu	En continu	En continu	
2.4.3			Mettre en place les nouvelles bornes et informer le personnel. Ajustement du nombre de bornes selon l'achalandage. Possibilité d'offrir des ateliers ou des conférences pour bien informer les employés du fonctionnement et de l'utilité des bornes.	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu							

Catégorie	ID	Projet	Description	Responsables et partenaires	Budget estimé/établissement	Potentiel de réduction GES	ID	Actions	Échéancier															
									Été 2023	Automne 2023	Hiver 2024	Printemps 2024	Été - Automne 2024	2025	2026	2027	2028 et subséquent							
2.5 Sensibilisation accrue des employés et Incitatifs			Présenter les résultats des émissions de GES des employés et amorcer une discussion sur l'impact environnemental, personnel des transports. Informer, sous forme de discussion ou de conférence, sur les transports durables (actifs, en commun, covoiturage électrique) et sur l'écoconduite. Plusieurs incitatifs peuvent être mis en place pour favoriser les modes de transport durable : passe d'autobus, contribution financière ou programme de pontage pour les déplacements actifs, etc.		Dépense : 0 \$ à 3 000 \$ (budget par conférence); Coûts variables en fonction des incitatifs mis en place. Économie: 0 \$.	Aucune réduction directement liée; évolution du niveau de connaissance des employés et réduction importante à moyen long terme envisageable.	2.5.1	Diffuser les résultats de l'inventaire GES sur les émissions du transport domicile-travail et dans le cadre du travail des employés.	En continu															
									2.5.2	Présentation de conférences ou d'ateliers sur les modes de transport durable, leurs particularités et leurs avantages.	En continu													
											2.5.3	Organiser une journée d'essai de véhicules électriques ou de transport actif (vélo, vélo électrique, etc.) pour les employés.	En continu											
													2.5.4	Mettre en place de nouvelles stratégies afin de stimuler les employés à utiliser des transports durables pour le travail (ex. : Soutien à vélo, participation au défi sans auto-solo, plateforme de covoiturage interne, incitatif financier sur les déplacements durables, etc.)	En continu									
															2.6.1	Évaluer les types de véhicules électriques les plus adaptées aux besoins de l'organisme et des départements. Commande des véhicules.	En continu							
																	2.6.2	Effectuer l'achat des véhicules et former les employés à leur utilisation et leurs bienfaits environnementaux et financiers. Possibilité d'offrir des ateliers ou des conférences pour bien informer les employés du fonctionnement et de l'utilité des véhicules.						
															2.6.3	Suivi des résultats et entretien des véhicules.								
															2.7 Achat de véhicules légers électriques		L'achat de véhicules électriques permet aux employés d'utiliser des véhicules zéro émission pour se déplacer dans le cadre du travail, en plus de faire une bonne publicité sur les valeurs environnementales de l'entreprise.	Interne : Direction générale et chacun des services utilisant des véhicules légers.	Dépense : 40 000 \$ à 80 000 \$ par véhicule. Économie : 1 500 \$ à 6 000 \$ d'économie de carburant par véhicule par année.	20 % à 100 % par poste d'émission, selon le nombre de véhicules acquis.	2.6.2		Effectuer l'achat des véhicules et former les employés à leur utilisation et leurs bienfaits environnementaux et financiers. Possibilité d'offrir des ateliers ou des conférences pour bien informer les employés du fonctionnement et de l'utilité des véhicules.	
2.7.1	Évaluer les types de véhicules légers les plus adaptés aux besoins de l'organisme. Commande des véhicules.	En continu																						
		2.7.2	Évaluer les optimisations et les substitutions possibles dans le cadre de projet d'Ecoconduite.	En continu																				
2.7.2	Effectuer l'achat des véhicules et former les employés à leur utilisation et leurs bienfaits environnementaux et financiers. Possibilité d'offrir des ateliers ou des conférences pour bien informer les employés du fonctionnement et de l'utilité des véhicules.																							
		2.7.3	Suivi des résultats et entretien des véhicules.																					
2.7 Optimisation, substitution et acquisition de véhicules lourds zéro émission		Le remplacement des véhicules lourds par des véhicules à motorisation électrique ou autre carburant zéro émission (gaz naturel renouvelable, biocarburant, hydrogène) permet de réduire considérablement l'empreinte environnementale.	Interne: Direction générale et chacun des services utilisant des véhicules lourds.	Dépense : 20 000 \$ à 250 000 \$ par véhicule. Économie : 2 000 \$ à 25 000 \$ d'économie de carburant par véhicule par année.	20 % à 100 % par poste d'émission, selon le nombre de véhicule acquis.	2.7.2		Effectuer l'achat des véhicules et former les employés à leur utilisation et leurs bienfaits environnementaux et financiers. Possibilité d'offrir des ateliers ou des conférences pour bien informer les employés du fonctionnement et de l'utilité des véhicules.																
2.7 Optimisation, substitution et acquisition de véhicules lourds zéro émission		Le remplacement des véhicules lourds par des véhicules à motorisation électrique ou autre carburant zéro émission (gaz naturel renouvelable, biocarburant, hydrogène) permet de réduire considérablement l'empreinte environnementale.	Interne: Direction générale et chacun des services utilisant des véhicules lourds.	Dépense : 20 000 \$ à 250 000 \$ par véhicule. Économie : 2 000 \$ à 25 000 \$ d'économie de carburant par véhicule par année.	20 % à 100 % par poste d'émission, selon le nombre de véhicule acquis.	2.7.3		Suivi des résultats et entretien des véhicules.																